

Compte rendu du CTE du 28 Avril 2022



Étaient présents :

Pour la Direction : S. LE MOING, V. BOURQUART, A. ROUSSELY-TARDIEN, P. DEFAYE, D. LEFRANC, B. ANTIQ, P. GOURY, B. SNOUBRA, S. CHAPELIN, M. MILLOT, L. NICOLAS, N. HEBERT

Pour l'Alliance du Trèfle : P. MARCEL et F. CAYSSIALS

1) PV et Secrétaire de séance :

Franck CAYSSIALS est nommé secrétaire de séance.

Une OS a regretté de ne pas avoir à valider le compte rendu du CTE précédent.

2) Octroi de titres restaurants aux agents pour les jours télé travaillés

LA DRH adjointe a expliqué que face aux demandes syndicales répétées, elle avait sollicité le MAA et la DGAFP, et constaté que leur position avait évolué favorablement.

La Direction de l'ASP a donc décidé l'octroi de tickets restaurant au titre des jours télé travaillés avec effet rétroactif au 01/01/2022.

Dès la paye de mai les agents auront un ticket restaurant pour chaque jour Télé-travaillés. La régularisation du solde de tickets restaurant (de janvier à avril) s'effectuera à partir de la paye de juillet avec un lissage sur les 6 derniers mois de l'année en veillant de ne pas attribuer plus de 12 tickets restaurants « de rattrapage » par mois. afin de ne pas trop impacter négativement le montant du salaire versé.

Les agents de Montreuil seront sollicités pour savoir s'ils désirent recevoir des tickets restaurants pour leurs jours télétravaillés.

Le PDG s'est félicité de la réactivité de l'ASP à faire profiter ses agents de la modification de la jurisprudence sur les titres restaurants.

Les questions des OS ont porté :

- Sur la manière de faire bénéficier les CDD ayant quitté l'établissement de la rétroactivité au premier janvier sur l'octroi de tickets restaurant.
- Sur la perte du bénéfice des tickets restaurants sur les sites ASP bénéficiant d'une restauration collective.

Pour Mme ROUSSELY-TARDIEN la meilleure solution pour concilier tickets et restauration collective serait que cette dernière accepte les cartes swile. Les agents ASP pouvant ainsi choisir entre restauration collective ou privée. Mais pour l'instant rien n'est acté.

Résultat du vote : avis rendu positif : vote favorable unanime des OS.

3) Projet de décision relative à l'organisation générale de l'ASP

Il s'agit en fait de modifier l'article 6 pour faire désormais figurer dans le réseau des directions territoriales, 3 directions interrégionales (DIR) (Océan indien / centre Val de Loire-IDF / Antilles-Guyane).

Après un rappel du contexte, des objectifs et de la méthode par Bruno ANTIQ les trois préfigureurs ont été contactés pour présenter leur projet de fusion et répondre aux questions des OS.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 60 29 24 36
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses
Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr

Compte rendu du CTE du 28 Avril 2022



3-1) Contexte et calendrier (B. ANTIQ) :

Le but de la démarche est de constituer à terme un réseau de 12 directions régionales ou interrégionales robuste et homogène. La démarche s'est articulée entre la direction générale, les directions du siège et les directions régionales.

- La Direction Générale a défini le cadre en fixant des règles et validé les projets.
- les Directions du siège ont accompagné le mouvement. Un IG référent a été nommé pour chaque DIR, la MCE qui a organisé des réunions mensuelles et surtout la DRH qui a mis en place des formations et rédigé l'arrêté de restructuration ont joué un rôle fort.
- les Directions Régionales ont gardé une large autonomie dans la mise au point du projet.

En cas de vote positif par le CTE, Les directeurs interrégionaux et leurs adjoints seront nommés dès le 5 Mai. Ils pourront constituer durant le mois de mai leurs équipes en ouvrant les postes en priorité aux agents des sites concernés.

Et organiser en juin une AG pour présenter la nouvelle équipe à l'ensemble des agents.

Questions des OS :

- **La création de la DIR Bretagne-Pays de Loire ?**
- La démarche est sur le point d'aboutir les CTR de validation sont prévu début mai.
- **Pourquoi ne pas avoir attendu mi-mai pour faire valider les 4 créations par un même CTE.**
- Compte tenu des délais de convocation cela aurait repoussé le CTE à fin mai, or il ne faut pas ralentir le processus dans certaines DR qui sont impatientes de constituer leurs équipes avant l'été.

3-2) Direction interrégionale Océan indien. (P. GOURY)

La construction est progressive, en 5 phases, avec de nombreuses interactions avec le personnel et les organisations syndicales.

Phase 1 (juin-décembre 2021) : donner du sens et des objectifs

Phase 2 (janvier- février2022) : présentation des travaux lors de 2 CTR

Phase 3 (mars-avril) : présentation de l'organigramme cible aux agents, réalisation d'entretien avec une vingtaine d'agents dont le poste est impacté.

Vote favorable lors des CTR de mars.

Phase 4 (en juin 2022) : affinage et séminaire de cohésion.

Phase 5 (en 2023) : intégration progressive de la Direction interrégionale Océan Indien dans l'ensemble des direction régionales.

La présentation claire mais aussi l'absence de remontée négative ou critique des collègues de La Réunion et de Mayotte n'a pas suscité de remarque des OS.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 60 29 24 36
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr

Compte rendu du CTE du 28 Avril 2022



3-3) Direction interrégionale IDF-CVL. (M. MILLOT et S. CHAPLAIN).

Présentation à deux voix par les deux directrices.

L'approche métier a été privilégiée en tenant compte de deux spécificités :

L'existence d'un service agricole uniquement à Orléans et de l'existence de trois sites.

Les réflexions ont d'abord porté sur le service transversal dès juin 2021 puis sur le service Formation professionnelle et emploi.

Des réunions formelles et informelles ont été organisées pour travailler sur le projet :

- 5/07/2021 AG du personnel
- CTR dans les deux DR en septembre et novembre 2021, janvier et février 2022 pour affiner le projet.
- Désignation du siège de la future direction interrégionale en novembre 2021
- Réunion dialogue social le 23/03 /2022
- Et enfin deux CTR simultanés le 08 avril avec débat conjoint et vote disjoint aboutissant à l'accord des OS.

Questions des OS :

- **Avenir des chefs de secteur adjoint ?**
- Les agents concernés se sont vu proposer des postes de chargés d'action qui les satisfont tant au niveau de l'intérêt du travail que de la rémunération. Les chefs de secteurs continueront à s'appuyer sur ces chargés d'actions.
- **Pourquoi maintenir deux services FPE ?**
- L'hypothèse d'un service unique a été étudiée, mais la marche semble trop haute. La spécificité se situant dans la présence d'un service FPE sur les trois sites.
- **Impact du déménagement de Montreuil à Maison Alfort sur le projet ?**
- Des ambassadeurs ont été nommés pour suivre l'avancement du projet. Et une enquête a été réalisée auprès de tous les agents de l'Arboreal de Montreuil.
- Le peu de réponses reçues permet de penser qu'il ne s'agit pas d'une forte préoccupation, d'autant plus que l'horizon du déménagement semble se déplacer de 2025 à 2026 (la réunion des ambassadeurs sur le sujet prévue en mars 2022 est repoussée à septembre 2022).

3-4) Direction interrégionale Antilles-Guyane. (L. NICOLAS)

- Dès le début de la démarche en septembre 2020, le terme création de Direction interrégionale plus fédérateur a été préféré à celui de fusion des directions régionales. La démarche s'est construite progressivement sans calendrier contraint. Tous les agents sont acteurs du projet. L'éloignement géographique pousse à décroiser les sites : chaque agent, chaque secteur, chaque service est interrégional. Le dialogue social a été entretenu de diverses manières :
 - Lors des CTR dans les 3 sites, les mêmes supports ont été présentés.
 - Une espace my-asp dédié a été créé
 - Un vote a été organisé pour choisir le nom de la nouvelle DIR

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 60 29 24 36
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr

Compte rendu du CTE du 28 Avril 2022



Une AG sera organisée en présentiel les 8 et 9 juin pour permettre aux agents des trois sites de se rencontrer.

Questions des OS :

Impression de déficit d'information, et sentiment de travail fait à moitié :

De nombreux ateliers ont été organisés. Certes la participation à certains a été faible, et l'on a du parfois inciter certains agents à participer, ce qui a pu être mal perçu

L'absence d'un service des contrôles dans l'organigramme :

C'est une spécificité des Antilles il n'y a que deux services un agricole et un formation professionnelle, l'activité contrôle est intégré au sein des services agricoles dont elle constitue un secteur.

L'interrégionalité du secteur fond européens?

L'assistance technique FEADER et FSE était une activité spécifique de la Guadeloupe. Elle devient un secteur interrégional. La nomination d'un chef de secteur adjoint semble nécessaire pour mener à bien le projet.

Implication des CDD dans la fusion ?

Les Contractuels dépendent d'une enveloppe allouée aux DR. Il y aura désormais une enveloppe unique pour la nouvelle DIR géré par le directeur interrégional et le siège (DOP) n'a pas à rentrer dans l'utilisation de l'enveloppe.

La convergence des trois RIALTO ?

Il y aura rédaction d'un RIALTO unique. Mais une expertise des 3 RIALTO existants a été menée pour voir les points susceptibles de converger et les spécificités propres aux sites (jours fériés différents, décalage horaire ...) qu'il faudra conserver dans le nouveau RIALTO.

L'AT pense que l'organisation annoncée, par les préfigurateurs des trois DR, d'une Assemblée Générale en présentiel pour renforcer la cohésion des équipes est une excellente idée. Cette démarche, en particulier pour les deux DIR des DOM, représente cependant un coût financier non négligeable.

Il n'est pas exclu que les correspondants locaux de l'AUDAS acceptent de contribuer financièrement à rendre ces AG plus festives. Mais cette participation doit rester à la marge et ne pas grever lourdement le budget de l'association, car la fonction de l'AUDAS est essentiellement l'action sociale, pas le soutien massif au management d'équipe.

Résultat du vote : avis rendu positif : abstention unanime des OS.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 60 29 24 36
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses
Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr